

Chapitre 4 – Les opérations d’inventaire relatives aux clients

Synthèse

| 2.3.1. Réalisation, enregistrement, contrôle des travaux d’inventaire relatif aux clients, aux fournisseurs et aux stocks | | |
|--|---|--|
| Données | Savoirs associés | Limites |
| <ul style="list-style-type: none"> - Une situation professionnelle et les documents comptables attachés, (pièces justificatives, journaux, Grand livre, balance des comptes, balance âgée, documents de synthèse, annexes) - Un schéma d’organisation du SIC, - La documentation comptable et juridique de référence (PCG...), - Des consignes de tenue des dossiers dans l’entité et exigences en matière de confidentialité et sécurité, - Un environnement numérique, un PGI (modules gestion des achats, gestion des ventes et gestion comptable) avec sa base de données (modèle relationnel), - Des documents comptables liés à cette situation, des informations relatives au cours de devises, - Règles fiscales appliquées dans l’entreprise, - Des aléas liés à des opérations inédites ou à une évolution de la réglementation. | <ul style="list-style-type: none"> - Principes comptables, - Rôle et intérêt de l’inventaire, - Suivi annuel des créances, - Inventaire physique et inventaire permanent, - Dépréciations relatives aux actifs non amortissables, aux clients, - Provisions du passif (provisions pour litiges, garantie donnée aux clients, perte de change), - Enregistrements comptables associés, - Rôle de l’annexe. | <p>Pour les principes comptables, les connaissances exigées sont celles précisées dans le processus 1.</p> <p>Pour la conversion des créances et dettes en monnaie étrangère, les cas de limitation de la provision pour perte de change sont exclus.</p> <p>L’étude de la provision pour hausse des prix est exclue.</p> |
| | | Résultats attendus |
| | | <p>Des enregistrements comptables relatifs aux opérations d’inventaire (dépréciations, provisions) conformes à la réglementation et aux procédures et leur contrôle,</p> <p>Le renseignement des éléments concernés de l’annexe.</p> <p><i>L’utilisation du PGI pour effectuer les enregistrements des écritures, les contrôler et mettre à jour les données, l’interprétation du modèle relationnel,</i></p> <p><i>Une extraction de données du PGI exacte et répondant aux besoins,</i></p> <p><i>Une utilisation du tableur (tris, simulation, regroupements) adaptée aux besoins de l’utilisateur.</i></p> |
| Compétences | | |
| Analyser, traiter et enregistrer les opérations d’inventaire nécessaires et obligatoires relatives aux tiers et aux stocks dans le respect des principes comptables et fiscaux en vigueur. | | |

Table des matières

| | |
|--|---|
| 1. La dépréciation d'un actif..... | 3 |
| 2. La dépréciation des créances clients..... | 3 |
| 3. Les impacts sur les documents de synthèse. | 7 |

1. La dépréciation d'un actif

La plupart des immobilisations sont des biens amortissables (constructions, machines, véhicules, mobilier...) qui perdent de leur valeur du fait de leur utilisation. Cette perte de valeur est certaine et irréversible. Il s'agit d'un amortissement.

La dépréciation ne correspond pas à une perte de valeur « normale », mais à un risque de perte exceptionnel. Elle n'est **ni certaine ni irréversible**. Les biens peuvent reprendre de la valeur si le risque n'a plus lieu d'être. C'est pourquoi la dépréciation des actifs doit faire l'objet d'un suivi rigoureux.

Il y a dépréciation lorsque : **Valeur actuelle de l'actif est < à la valeur d'acquisition**

$$\text{Dépréciation} = \text{Valeur d'acquisition} - \text{Valeur actuelle de l'actif}$$

$$\text{Ou Dépréciation} = \text{Valeur d'acquisition} * \% \text{ de dépréciation}$$

Lorsque : **Valeur actuelle de l'actif est > à la valeur d'acquisition**, il faut réaliser une reprise de la dépréciation (annulation de l'écriture de la dépréciation).

Enfin, la dépréciation découle du principe de prudence : tout événement qui risque de diminuer la valeur du patrimoine de l'entreprise doit être pris en compte et tout événement susceptible d'augmenter la valeur du patrimoine de l'entreprise ne peut faire l'objet d'un enregistrement comptable.

2. La dépréciation des créances clients

Le suivi des dépréciations des créances clients nécessite une certaine rigueur. Il y a dépréciation si : **Valeur de la créance HT > Valeur actuelle HT (montant pouvant être récupéré)**.

Une créance perd de la valeur si l'on craint que le client ne puisse pas l'honorer. Cette créance devient **douteuse**. Le premier travail du comptable consiste à transférer cette créance dans un compte de créances douteuses, afin de l'isoler et d'en faciliter le suivi.

Transfert vers un compte de créances douteuses

| | | | | |
|-----|-----|------------------------|---|---|
| | | 31/12/N | | |
| 416 | | Créances douteuses TTC | X | |
| | 411 | Créances clients TTC | | X |

Le calcul de la dépréciation doit toujours porter sur la valeur HT de la créance. Chaque année, le comptable est amené à corriger, à la hausse ou à la baisse, la dépréciation de la créance en fonction des éventuels acomptes versés par le client...

Le comptable calcule et enregistre la dépréciation subie par la créance :

| |
|--|
| <i>Dépréciation = Valeur de la créance HT – Valeur actuelle HT</i> |
|--|

Reprise créance

| | | | | |
|-----|-------|----------------------------|---|---|
| | | 31/12/N | | |
| 491 | 78174 | Dépréciations des créances | X | |
| | | Reprises sur dépréciations | | X |

Dépréciation créance

| | | | | |
|-------|-----|--|---|---|
| | | 31/12/N | | |
| 68174 | 491 | Dotations aux dépréciations des créances | X | |
| | | Dépréciations des créances | | X |

Reprise créance

| | | | | |
|-----|-------|----------------------------|---|---|
| | | 31/12/N | | |
| 491 | 78174 | Dépréciations des créances | X | |
| | | Reprises sur dépréciations | | X |

Enfin, s'il s'avère que le client ne paiera pas tout ou partie de sa créance, la perte devient irrécouvrable. Dans ce cas, il n'y a plus un risque de perte, mais une perte avérée. Le comptable doit donc solder tous

les comptes de dépréciations liés à cette créance (puisqu'ils n'ont plus lieu d'être) et enregistrer une perte sur créances irrécouvrables.

Il s'agit de solder le compte de dépréciations de la créance douteuse.

Solder les comptes de dépréciations

| | | 31/12/N | | |
|-----|-------|----------------------------|---|---|
| 491 | | Dépréciations des créances | X | |
| | 78174 | Reprises sur dépréciations | | X |

Il s'agit de solder le compte de créances douteuses, de constater la perte puis de constater la créance de TVA sur l'État.

| | | 31/12/N | | |
|-------|-----|------------------------------------|---|---|
| 654 | | Pertes sur créances irrécouvrables | X | |
| 44551 | | TVA à décaisser | X | |
| | 416 | Créances douteuses | | X |

Application pratique :

Au 31 décembre N, la société Sofiane possède une créance du client Kiolaz de 1200 € TTC. Compte tenu de la situation du client, il ne pourra solder/régler sa créance que de 70 %. Au 31 décembre N+1, le client est en liquidation judiciaire, l'avocat nous stipule qu'il est impossible de récupérer la créance. Aucun paiement de sa part n'a eu lieu.

| Clients | Créance au 31/12/N | | Dépréciation au 31/12/N | |
|---------|--------------------|------|-------------------------|---------|
| | TTC | HT | % | Montant |
| KIOLAZ | 1200 | 1000 | 30% | 300 |

| | | 31/12/N | | |
|-----|-----|------------------------|-------|-------|
| 416 | | Créances douteuses TTC | 1 200 | |
| | 411 | Créances clients TTC | | 1 200 |

Écriture de la dépréciation :

| | | 31/12/N | | |
|-------|-----|--|-----|-----|
| 68174 | | Dotations aux dépréciations des créances | 300 | |
| | 491 | Dépréciations des créances | | 300 |

31/12/N+1 : La créance devient irrécouvrable (selon notre avocat, il est impossible de récupérer les 1200 €).

Solder les comptes de dépréciations :

| | | 31/12/N+1 | | |
|-----|-------|----------------------------|-----|-----|
| 491 | | Dépréciations des créances | 300 | |
| | 78174 | Reprises sur dépréciations | | 300 |

Constater la perte définitive :

| | | 31/12/N | | |
|-------|--|------------------------------------|-------|--|
| 654 | | Pertes sur créances irrécouvrables | 1 000 | |
| 44551 | | TVA à décaisser | 200 | |

| | | | | |
|--|-----|--------------------|--|-------|
| | 416 | Créances douteuses | | 1 200 |
|--|-----|--------------------|--|-------|

3. Les impacts sur les documents de synthèse.

- Les dotations aux dépréciations et les pertes sur créances irrécouvrables diminuent le résultat de l'exercice (augmentation des charges),
- Les reprises sur dépréciations augmentent le résultat de l'exercice (augmentation des produits),
- La dépréciation vient diminuer la valeur du bien à l'actif,
- La reprise sur dépréciation vient augmenter la valeur du bien à l'actif.

Prêt(e) à passer à la pratique ?

Découvrez nos fiches d'exercices d'entraînement (5 à 9), fiches de révision complètes et corrigés pas-à-pas sur notre espace dédié : <https://www.comprendre-la-compta-gestion.com/shop-btscg>